

ACTUALITÉ

29/01/2021

INCARCÉRATION

Seul en cellule, « pour le protéger des autres »

La prison de Lantin veut « protéger Stéphane Moreau de la convoitise, lui éviter des pressions »

FRANÇOISE DE HALLEUX

La prison de lantin n'a rien d'un quatre étoiles. Belga, Isopix

Stéphane Moreau, 56 ans, vient de passer sa 6 e nuit en prison à Lantin où il est mis en isolement. Non seulement en raison de la quarantaine Covid mais aussi parce qu'on veut « lui éviter toute pression de la part de détenus qui savent qu'il est fortuné ».



La prison de lantin n'a rien d'un quatre étoiles. Belga, Isopix

« On ne peut pas dire que M. Moreau vit bien cette incarcération, Lantin est une prison difficile, au-delà même de la privation de liberté elle-même », confiait son avocat, M e Adrien Masset, mercredi. Inculpé dans le dossier

Nethys, Stéphane Moreau a été incarcéré en maison d'arrêt, comme suspect. Cette partie de la prison de Lantin connaît une forte surpopulation : 460 détenus pour 342 places.

Comme pour tout nouveau arrivant en cette crise Covid-19, Stéphane Moreau a été placé en quarantaine préventive, au niveau 1 de l'établissement. Vu la surpopulation, il arrive que des détenus, même en quarantaine, cohabitent dans la même cellule de 9 m² avec lits superposés. Dans ce cas-là, on place ensemble deux personnes écrouées le même jour.

Mais Stéphane Moreau échappe à cette promiscuité. Régime de faveur ? « Pas du tout », nous dit-on au sein de la prison. « Il est traité exactement comme n'importe quel autre détenu. Mais concernant M. Moreau, il y a eu une réflexion en interne et il a été convenu de le mettre seul en cellule pour éviter toute pression qui pourrait s'exercer sur lui. D'autres détenus, sachant qu'il s'agit d'une personnalité fortunée, pourraient être tentés de faire pression sur lui. Il s'agit, en quelque sorte, de le protéger d'une certaine convoitise. »

2 douches/semaine

Il semble que l'on craigne envers Stéphane Moreau une forme de racket. Même si on n'est pas bien riche derrière les barreaux (tout argent liquide est confisqué à l'entrée), un détenu peut toujours cantiner via un compte interne (et selon ses moyens), et donc acheter de la nourriture, des boissons, des cigarettes...

Maître Masset a raison : les conditions de détention à Lantin sont difficiles et son client est logé à la même enseigne que les 800 autres prisonniers de cet établissement délabré. Stéphane Moreau n'a pas de douche dans sa cellule. On lui apporte deux fois par jour un bassin d'eau chaude, pour se laver au lavabo. Il peut accéder aux douches de sa section deux fois par semaine. Pour l'instant, vu sa quarantaine, il s'y rend seul. Mais si sa quarantaine est levée, ce sera douche collective (à 3 ou 4).

Pas encore de visite

Dans sa cellule de 9 m², l'ancien patron de Nethys dispose, comme n'importe quel autre détenu, d'un WC et d'une télévision. La prison de Lantin n'est pas abonnée à... Voo (Nethys). Elle préfère fonctionner avec des antennes paraboliques, pour capter davantage de chaînes étrangères, susceptibles d'intéresser ses nombreux détenus d'origine étrangère. En maison d'arrêt, le détenu dispose aussi d'un téléphone en cellule. On ignore si M. Moreau peut en disposer : le juge d'instruction l'a peut-être interdit.

Il sera Testé ce vendredi

Concernant les visites, un détenu en quarantaine ne peut pas en recevoir (excepté celle de son avocat). Si sa quarantaine est levée (et s'il n'y a pas d'objection du juge d'instruction), Stéphane Moreau pourra recevoir 1 seule visite par semaine d'1 seule personne (toujours la même), de maximum 1 heure. Soit en salle de visite derrière un plexi, soit en vidéo.

Concernant les repas, l'ex-bourgmestre d'Ans n'échappe pas aux traditions de Lantin. Le mercredi, c'est le jour des frites (avec boulets sauce provençale, mercredi passé) et le vendredi, c'est jour du poisson. Aujourd'hui, ce sera fish-stick sauce hollandaise et brunoise de légumes à midi, baguette et salade de crabe le soir, pour les détenus.

La prison de Lantin ne testant que le vendredi, Stéphane Moreau ne sera testé au Covid qu'aujourd'hui, via un PCR. S'il est positif (résultat dès samedi), il intégrera l'aile Covid. S'il est négatif, sa quarantaine sera levée et il quittera le niveau 1 pour intégrer une aile classique de la maison d'arrêt.

Pour une éventuelle libération, il faudra attendre une décision de la chambre des mises en accusation (d'ici 15 jours). La chambre du conseil avait donné son accord pour le libérer mais le parquet général a fait appel...